
**Croix-Rouge
et Croissant-Rouge**

**Red Cross
and Red Crescent**

Avec nos nombreux collaborateurs, nous ne cessons de puiser courage et joie dans la pensée que, pour les familles angoissées qui attendent à la maison, une nouvelle est quelque chose d'heureux et d'encourageant, quelque chose de grand, même si elle ne représente que la fin douloureuse d'une longue et angoissante incertitude¹.

MAX HUBER

Président du CICR

La recherche des Allemands prisonniers ou portés disparus au cours de la Seconde Guerre mondiale

Une page de l'histoire du Service de recherches
de la Croix-Rouge allemande

PAR MONIKA AMPFERL

La Seconde Guerre mondiale a commencé le 1^{er} septembre 1939, ce qui pour des millions d'Allemands a signifié – au plus tard avec la retraite de la *Wehrmacht* – une course pour la vie ou la mort. Cela était vrai non seulement pour les soldats, qui sont restés prisonniers pendant des années, mais aussi dans une large mesure pour la population civile, quelle que soit la partie du *Reich* où elle se trouvait. Certes, de très nombreux habi-

MONIKA AMPFERL a été pendant de longues années collaboratrice et directrice des archives du Service de recherches de la Croix-Rouge allemande, Bureau central d'information et de documentation, à Munich. — Texte traduit de l'allemand par le CICR.

¹ Allocution du 22 octobre 1940 (non publiée).
Traduction CICR.

tants ont été évacués, mais la plupart sont restés chez eux, subissant de graves bombardements. D'autres ont dû s'enfuir, ont été expulsés, déportés, ou faits prisonniers. Beaucoup n'ont pas supporté ces épreuves et sont morts d'épuisement et de maladie. À la fin de la guerre, des villes étaient détruites, l'économie paralysée et l'approvisionnement de la population extrêmement précaire. Des familles étaient dispersées et sans nouvelles de leurs proches. Qu'étaient devenus les maris et les fils ? Où étaient les pères, les mères, les frères et sœurs ? À peine avait-on organisé tant bien que mal sa propre vie que l'on se mettait à chercher. Après la fin de la guerre, un Allemand sur quatre était à la recherche de quelqu'un ou était recherché.

Les propos de Max Huber, placés en exergue au début de cet article, restent valables aujourd'hui encore. Tous ceux qui travaillent depuis longtemps au Service de recherches pourront le confirmer. S'il est à déplorer que Madame Sternemann² de Hambourg n'ait appris qu'en novembre 1994 que son mari, Hans Sternemann, était mort le 2 mars 1944, à peine âgé de 33 ans, dans un hôpital militaire de Wolsk sur la Volga, cette nouvelle était néanmoins la réponse définitive à la question qu'elle se posait depuis des années : qu'est-il devenu ? Le fait que la nouvelle ne soit arrivée que 50 ans après la mort de l'intéressé constitue heureusement une exception.

En 1958, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a chargé le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande de faire la lumière sur le sort des personnes disparues en relation avec les événements de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait alors des catégories de personnes suivantes : membres portés disparus de la *Wehrmacht*, civils disparus (qui avaient été détenus ou déportés par un État tiers), et enfants recherchés ou à la recherche de leurs parents. Le Bureau de recherches de Munich du Service de recherches de la Croix-Rouge allemande remplit toujours cette tâche aujourd'hui.

Il convient toutefois de souligner que les recherches de personnes disparues avaient en fait commencé immédiatement après le début de la guerre. Par conséquent, des millions d'informations – certaines réconfortantes, d'autres accablantes – ont été transmises avant 1958 déjà. Nous retracerons brièvement ci-dessous l'histoire de ces activités de recherches.

² Tous les noms des personnes recherchées ou à la recherche de quelqu'un sont fictifs.

1939 – Ouverture du bureau « S » par la Croix-Rouge allemande à Berlin

Quelques jours après le début de la guerre, la présidence de la Croix-Rouge allemande à Berlin fut chargée par le Haut commandement de la *Wehrmacht* d'assurer, pendant la durée du conflit, la transmission des nouvelles destinées aux membres de l'armée, conformément aux dispositions de la Convention de Genève de 1929 relative aux prisonniers de guerre. Un bureau « S » (*Sonderbeauftragter*/chargé d'affaires spécial) fut mis en place auprès de la présidence de la Croix-Rouge allemande, et relié à toutes les sections régionales et d'arrondissement de la Croix-Rouge. Lorsque, par exemple, la nouvelle de la capture d'un soldat de la *Wehrmacht* arrivait par l'intermédiaire de l'Agence centrale des prisonniers de guerre du CICR, ses proches étaient avertis aussi rapidement que possible par le bureau compétent de la Croix-Rouge allemande. En juillet 1943, donc quelques mois après la défaite de la *Wehrmacht* à Stalingrad, le bureau « S » reçut, via le CICR à Ankara, un envoi provenant de l'Union soviétique : 333 cartes postales d'officiers et de soldats allemands prisonniers. Elles furent d'abord considérées comme étant d'ordre politique par le gouvernement du *Reich* qui ne les fit pas suivre. Cependant, la Croix-Rouge allemande put, en fin de compte, remettre ces messages aux familles concernées.

À l'inverse, si un soldat au front ne donnait plus signe de vie depuis un certain temps, ses proches pouvaient s'adresser à la Croix-Rouge allemande et transmettre une demande à l'unité concernée.

C'est ainsi que la section d'arrondissement de Leipzig de la Croix-Rouge allemande répondit, le 30 septembre 1942, à Madame Hanisch, à la suite de sa demande concernant son mari, Paul Hanisch : « Nous regrettons de ne pouvoir vous donner à ce jour aucune certitude quant au sort de votre cher mari. Les recherches n'ayant pas abouti, il faut supposer qu'il a été une nouvelle fois en contact avec l'ennemi et qu'il est tombé aux mains des Russes. Jusqu'ici, l'URSS n'a encore fourni aucun renseignement sur les soldats allemands capturés... »

Les premiers fichiers de personnes disparues furent déjà constitués à cette époque au bureau « S » et dans les sections régionales et d'arrondissement de la Croix-Rouge. Mi-septembre 1942, le Haut commandement de la *Wehrmacht* avait déjà enregistré les noms de 75 000 membres de la *Wehrmacht* disparus sur le front Est. Il tenait également les fichiers des prisonniers de guerre du camp adverse. En 1941, l'armée avait dénombré près de 450 000 prisonniers de guerre polonais et, un an plus

tard, « plusieurs centaines de milliers de prisonniers de guerre », dont également des Anglais et des Français. Ces données furent transmises au CICR, de même que les éventuels messages Croix-Rouge destinés aux membres des familles.

Le CICR s'est révélé être un partenaire particulièrement important pendant la guerre et plusieurs années encore après la fin de celle-ci. Au début de la Seconde Guerre mondiale, le CICR a ouvert successivement des Services nationaux pour prisonniers de guerre à l'intention de tous les belligérants. Cela fut le cas également pour l'Europe de l'Est : Albanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie et Hongrie. L'Union soviétique faisait exception, bien qu'elle ait été attaquée par la *Wehrmacht* en juin 1941, en dépit du pacte de non-agression. Elle n'avait pas signé la Convention de Genève de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre et ne se sentait donc pas tenue de transmettre des listes de prisonniers au CICR.

L'Agence centrale des prisonniers de guerre du CICR à Genève traitait les listes de noms des prisonniers de guerre (qui se trouvaient dans des camps ou dans des hôpitaux) qui lui étaient transmises et, plus tard, les listes de noms de personnes internées. À cette époque, les identités étaient transcrites sur des fiches séparées, qui étaient ensuite classées par secteurs nationaux. Ce travail extrêmement minutieux et qui dura au moins dix ans fut accompli essentiellement par des Suisses bénévoles. Ils y ont consacré leur énergie pendant des durées variables – un mois, un an – bénévolement et pourtant infatigablement. De 1941 à la fin de 1949, le bureau « S » et le commandement en chef de la *Wehrmacht*, puis, après l'effondrement du *Reich*, les Services de recherches de Hambourg et de Munich, reçurent les identités de 9 900 000 prisonniers de guerre ou internés allemands. Ce travail désintéressé, effectué pendant plusieurs années, a permis à plus de huit millions d'internés ou de prisonniers de guerre allemands d'entrer en contact avec leur proches³.

La destruction massive des villes et l'occupation progressive, mais totale du *Reich*, ont paralysé l'infrastructure vitale. Les routes, ponts et voies d'accès étaient encombrés, la poste et les téléphones ne fonctionnaient plus que partiellement, les journaux ne paraissaient plus. Par ailleurs, à par-

³ Sur l'activité de l'Agence centrale de recherches du CICR, voir notamment Gradimir Djurovic, L'Agence centrale de recherches du

Comité international de la Croix-Rouge, Institut Henry-Dunant, Genève, 1981.

tir du début de 1945, l'approche de l'Armée rouge a entraîné un véritable afflux de réfugiés dans le reste de l'Allemagne. Beaucoup étaient originaires des anciennes provinces de Prusse orientale et de Prusse occidentale, de la ville libre de Dantzig, ainsi que de Poméranie orientale. Ils fuyaient par la terre ou par la Baltique pour gagner le Schleswig-Holstein ou le Danemark encore occupé. Complètement pris au dépourvu, les Danois durent faire face à l'arrivée d'un flot de 200 000 réfugiés et installer au plus vite plus de 900 camps. Le gouvernement danois chargea la Croix-Rouge danoise de mettre en place une administration des réfugiés (*Flygtninge Administration*). Le 8 mai 1945, jour de la capitulation sans condition, les Allemands furent internés jusqu'à ce qu'ils puissent gagner l'une des zones d'occupation créées ultérieurement par les Alliés. La recherche de fils, de maris, d'enfants, de frères et de sœurs commença et un fichier volumineux des réfugiés (*Flygtninge Kartothek*), qui existe encore aujourd'hui, fut créé. Pendant ces années difficiles, la Croix-Rouge danoise n'a cessé d'apporter son aide chaque fois qu'elle a pu le faire.

Lorsqu'en avril 1945, Berlin fut prise par l'Armée rouge, la présidence de la Croix-Rouge allemande à Berlin-Babelsberg fut sévèrement endommagée. Une partie des collaborateurs se regroupèrent dans d'autres lieux, emportant les documents et les fichiers dans des endroits qu'ils espéraient sûrs. Mais le plus important est qu'ils conservèrent leurs liens avec la Croix-Rouge. La population était désorientée par l'effondrement de l'ordre public. C'est pourquoi il était d'autant plus rassurant de savoir qu'il y avait quelques endroits – tels que la Croix-Rouge allemande, les mairies, les paroisses protestantes et catholiques ou des associations religieuses – où l'on pouvait s'adresser. On y notait les noms de personnes, dont des enfants, qui venaient de l'est et se dirigeaient vers l'ouest, ou de soldats qui rentraient, mais qui ne pouvaient plus retourner dans leur lieu d'origine.

Parmi les réfugiés se trouvaient également le lieutenant Helmut Schelsky (devenu célèbre plus tard comme sociologue) et le sous-lieutenant Kurt Wagner (qui allait devenir mathématicien). Venant de Prusse orientale en passant par la Baltique, ils étaient arrivés à Flensburg en avril 1945 avec leur unité. Dans cette ville allemande située sur la frontière danoise, tous deux purent voir des milliers d'êtres humains errant sans but. Eux-mêmes étaient certes sauvés mais, épuisés par tout ce qu'ils avaient vécu, ils ne savaient où aller. Ils collèrent des billets portant leur nom sur des murs et des troncs d'arbres, partout ils étaient visibles, pour faire savoir à leurs parents et amis

qu'ils se trouvaient à Flensburg. Schelsky et Wagner prirent cette initiative dans le cadre de la section d'arrondissement de la Croix-Rouge allemande sous le nom d'« Œuvre de secours aux réfugiés de la Croix-Rouge allemande – Service d'investigations – Fichier central ». Grâce à cette action résolue et bien que les hostilités n'aient pas encore cessé partout, le Service de recherches de l'après-guerre était né. Quelques mois plus tard déjà, le Service de recherches déménagea avec ses fichiers de Flensburg à Hambourg, soit à peu près au centre de la zone d'occupation anglaise.

1945 – Création des Services de recherches dans les zones d'occupation

Alors que les puissances victorieuses créaient quatre zones d'occupation au début de l'été 1945, des services de recherches étaient mis sur pied partout – des services privés également, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, un Allemand sur quatre recherchait quelqu'un ou était recherché. L'autorisation d'ouvrir officiellement de tels services devait chaque fois être négociée avec le gouvernement militaire concerné.

Peu après la fin de la guerre déjà, des dirigeants de l'ancienne présidence de la Croix-Rouge allemande s'adressèrent à la Commission interalliée de contrôle à Berlin en proposant de créer une nouvelle Croix-Rouge allemande pour toute l'Allemagne. Leur demande fut pourtant refusée. Dans le mémorandum du 25 septembre 1945, le gouvernement militaire américain constata que la Croix-Rouge allemande avait cessé d'exister en tant que service national. Sur l'ordre du gouvernement militaire soviétique, daté du 19 septembre 1945, la Croix-Rouge allemande fut officiellement dissoute dans la zone d'occupation soviétique, avec toutes ses sections.

Devant la misère tangible dans les rues de Munich, la Croix-Rouge bavaroise s'adressa, quelques jours après la fin de la guerre déjà, au gouvernement militaire américain en lui demandant l'autorisation de mener des activités humanitaires. Aux problèmes de la population résidente s'ajoutaient en Bavière, ceux des réfugiés de Silésie et des personnes déplacées qui arrivaient depuis le début du mois de mai en provenance de la région des Sudètes, toute proche⁴. En juin 1945, la Croix-Rouge bavaroise reçut l'autorisation de créer une nouvelle société de la Croix-Rouge

⁴ On estime aujourd'hui à 12 millions le nombre de réfugiés et déplacés allemands.

en Bavière et, en particulier, de mettre également sur pied un Service de recherches, à condition toutefois de « purifier » cet ancien bureau régional VII de la Croix-Rouge allemande « de l'esprit national-socialiste et de ceux qui le représentent ».

Le 1^{er} août 1945, la Croix-Rouge bavaroise lança, par voie d'affiche, un appel pour un premier enregistrement de « réfugiés, personnes évacuées, personnes disparues, etc. » en ajoutant que « le Service de recherches mènera ses activités en Bavière en coopération avec la Croix-Rouge internationale à Genève, les organisations de la Croix-Rouge des autres *Länder* allemands, les autorités bavaroises, les associations caritatives catholiques, les œuvres de secours protestantes pour les internés et les prisonniers de guerre, le *Landesverein für Innere Mission* et le Comité central des Juifs libérés ».

Comme il était impossible de persuader les quatre puissances occupantes, malgré des arguments pertinents, d'autoriser la création d'une Croix-Rouge unique et d'un seul Service de recherches, on s'était rapidement rendu compte à la Croix-Rouge qu'avec cette dispersion forcée, le travail de recherches ne pourrait se faire avec succès que si toutes les organisations travaillaient ensemble volontairement. Ce n'est que parce que ces organisations, avec leurs groupes de personnes différentes, ont travaillé ensemble en toute confiance (comme elles continuent à le faire aujourd'hui encore) et qu'elles ont échangé des informations que 14 millions de personnes ont été retrouvées rien que pendant les cinq premières années de l'après-guerre. D'ailleurs, les structures mises en place à l'époque subsistent, pour l'essentiel, encore de nos jours.

Du fait que la Croix-Rouge allemande avait cessé d'exister en tant qu'organisation et que le bureau « S » ne pouvait donc plus continuer à travailler, les Services de recherches de Hambourg et de Munich, agréés par les puissances occupantes, se sont chargés des listes de noms établies par le CICR. Le Service de Hambourg était responsable des cas concernant la population habitant dans la zone d'occupation anglaise, tandis que le Service de recherches de Munich couvrait la zone américaine. Ce Service de Munich de l'époque est devenu plus tard le Service de recherches de Munich de la Croix-Rouge allemande, qui existe aujourd'hui encore.

À Munich, chaque information était reportée sur une fiche par des équipes qui travaillaient par roulement. En outre, le Service de recherches disposait d'un bureau auxiliaire installé dans un ancien émetteur militaire à

Prien (Bavière). Avec l'autorisation du gouvernement militaire américain, ce bureau captait en permanence des listes de noms de prisonniers de guerre allemands émises par Radio Moscou et Radio Vatican. Ces « signes de vie radio » étaient ensuite transmis à Munich. Dans le meilleur des cas, certains noms correspondaient à des demandes de recherches déposées par les familles et pouvaient donc leur être transmis.

Dans toute l'Allemagne (et par conséquent aussi au Service de Munich), la même question se posait de manière toujours plus pressante : que faire pour que des mères puissent retrouver leur enfants et que des enfants puissent retrouver leur mère ?

La petite Frieda Maier, âgée de cinq ans, et son frère Gerhard, sept ans, ont été évacués le 17 février 1945, de Silésie (aujourd'hui en Pologne) avec d'autres enfants, sur ordre de la Volkswohlfahrt (aide sociale national-socialiste). Ils ont été amenés via Görlitz (ville aujourd'hui divisée entre l'Allemagne et la Pologne) à Franzenbad (aujourd'hui en République tchèque), pour arriver le 28 février 1945 à Ratisbonne (Bavière), en transport accompagné. Ils ont été placés dans le home d'enfants Leonhardistift. Quelques jours à peine après leur arrivée, Ratisbonne a été bombardé. Frieda a été blessée à la tête. Où était sa mère ? Où était le reste de sa famille ? Des recherches ont révélé par la suite que sa mère avait gagné la zone d'occupation soviétique en décembre 1947.

Mais dans bien d'autres cas, la mère n'a pu être retrouvée.

Le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande s'occupe aujourd'hui encore des cas d'enfants qui recherchent leurs frères et sœurs ou d'autres membres de leur famille ou de parents qui recherchent leurs enfants (depuis longtemps devenus adultes)⁵. Il a été constaté, au cours des dernières décennies, que les personnes portant un nom qui n'est pas le leur, qui ignorent qui sont leurs parents et d'où elles viennent, traversent souvent des crises d'identité. Elles ne cessent de demander au Service de recherches de la Croix-Rouge allemande si de nouvelles sources d'informations sont devenues accessibles. Pour attirer l'attention sur les enfants abandonnés et perdus, les Services de recherches décidèrent d'imprimer des affiches avec leurs photos. C'est ainsi que dès février 1946, les affiches du Service de recherches de Munich furent placées dans tous les lieux publics et dans toutes les administrations. Si l'on avait recherché pendant la guerre déjà – mais sans

⁵ En Allemagne, après la fin de la guerre, quelque 291 000 demandes concernaient des

enfants qui recherchaient leurs parents ou des parents qui recherchaient leurs enfants.

grand succès à vrai dire – les soldats disparus sur le front de l’Est, on s’interrogea d’autant plus, après la fin des hostilités, sur ce qu’il était advenu d’eux. Étaient-ils morts au combat sans qu’on le sache ? Avaient-ils été faits prisonniers ? Étaient-ils morts en captivité ? Telles étaient les questions que se posaient tous les Services de recherches.

En août 1947, le Service de recherches pour réfugiés et personnes disparues de Rastatt, qui remplissait les fonctions de Service de recherches dans la zone française sur la base du décret du 31 décembre 1946, demanda à des militaires rapatriés des nouvelles de leurs camarades qui n’étaient pas revenus ou que l’on recherchait. D’autres organismes de recherches suivirent, comme le Service de secours protestant pour prisonniers de guerre et personnes disparues, à Stuttgart, ou le Service de recherches à Munich. Les rapatriés arrivés dans les camps d’accueil furent interrogés au sujet de prisonniers non libérés ou morts dans les divers camps, ou au sujet de soldats portés disparus appartenant à la même unité. On leur demanda également de raconter ce qu’ils avaient eux-mêmes vécu et de donner, par exemple, des informations sur les moyens de transport ou sur les conditions dans lesquelles ils avaient dû travailler. En 1947, le Service de recherches avait rassemblé les données concernant 400 000 rapatriés et, au moyen d’ordinateurs offerts par IBM, les avait triées par numéro de poste aux armées et par camps de prisonniers. Le Service de recherches de Munich transmet ensuite les adresses aux familles qui recherchaient un proche.

En 1949, à l’exception d’un petit nombre de personnes dont les noms étaient connus, tous les prisonniers de guerre ou internés détenus à l’Ouest étaient rentrés chez eux. De plus en plus de convois de rapatriés en provenance d’Union soviétique arrivèrent à Francfort-sur-l’Oder. Les rapatriés qui avaient des parents dans les zones d’occupation de l’Ouest furent transférés vers Friedland/Leine (Basse-Saxe). En 1948 et 1949, des rapatriés se mirent à déclarer que certains de leurs camarades avaient été condamnés à des peines sévères – 25 ans de travaux forcés par exemple – pour des raisons souvent inconnues.

1950 – Vaste enregistrement des prisonniers de guerre et des personnes disparues

Après la fin de la guerre, divers enregistrements ont eu lieu, comme celui (mentionné plus haut) mené par la Croix-Rouge bavaroise

le 1^{er} août 1945. Mais ils n'avaient jamais couvert toutes les zones d'occupation.

Ainsi, Madame Sternemann, habitant Hambourg, avait fait enregistrer le 18 septembre 1947 auprès du Hauptnährungs- und Wirtschaftsamt (Service principal de l'alimentation et des affaires économiques) de Hambourg, son mari Hans (fils de Friedrich Sternemann, dernier théâtre d'opérations : Stalingrad, dernière nouvelle reçue le 20 décembre 1942) et déposé une demande de recherche à son sujet.

En 1949, la République fédérale d'Allemagne prit le contrôle des zones d'occupation de l'Ouest. Étant donné que des prisonniers se trouvaient toujours en captivité, un enregistrement volontaire des prisonniers de guerre et des personnes disparues fut organisé du 1^{er} au 10 mars 1950. Comme la *Wehrmacht* avait également comporté quelques divisions étrangères, des familles d'Autriche, de Belgique, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Sarre (qui ne faisait pas partie de la RFA à cette époque) participèrent à cette entreprise. Seule la République démocratique allemande, qui avait remplacé la zone d'occupation soviétique en 1949, ne s'y joignit pas.

À la suite de cet enregistrement, le Bureau fédéral des statistiques à Wiesbaden avait recueilli les noms de 69 000 prisonniers de guerre, détenus ou personnes en détention préventive, ainsi que ceux de 1 148 000 de l'ancienne *Wehrmacht* membres portés disparus – dont Hans Sternemann – et de 190 000 civils portés disparus⁶. Ils avaient été déportés et étaient contraints maintenant de travailler à titre de réparation, essentiellement en Union soviétique⁷. Les activités du Service de recherches, qui se nommait désormais Service de recherches de la Croix-Rouge allemande⁸, prirent un tournant décisif avec cet enregistrement. En effet, à partir de ce moment-là, le Service mit l'accent sur la recherche des prisonniers encore retenus, des soldats et des civils disparus, et surtout des enfants.

En novembre 1950, les prisonniers de guerre et les détenus (dont d'anciens détenus civils), retenus en Union soviétique, se remirent à écrire à leurs familles. Ce courrier était transmis aux Services de recherches des

⁶ À titre de comparaison : au 31 décembre 1997, le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande possédait encore les noms de 766 000 membres de la *Wehrmacht* et de 431 000 civils portés disparus.

⁷ Les accords de Yalta (février 1945) étaient à l'origine de ces réparations.

⁸ La Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne fut recréée le 4 février 1950.

deux États allemands par l'intermédiaire de la Croix-Rouge à Moscou. Les noms et les adresses obtenus par ce biais permirent aux organisations de secours d'envoyer régulièrement des colis aux prisonniers. De plus, cette liste servit de base aux entretiens couronnés de succès, qui eurent lieu en septembre 1955 entre le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président du Conseil des ministres soviétique N.A. Boulganine. Jusqu'en janvier 1956, 9 626 « anciens prisonniers de guerre allemands et citoyens allemands » purent rentrer chez eux.

Indépendamment de l'enregistrement par l'État, le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande interrogea les rapatriés jusque dans les années 70. Le nombre des questionnaires, qui était de 400 000 environ en 1947, augmenta jusqu'à six millions. Inlassablement, on interrogea les rapatriés sur ce qu'ils avaient vécu et sur ce qu'il était advenu des personnes recherchées. Cela permit de résoudre 240 000 cas.

1957 – Accord entre l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS et la Croix-Rouge allemande

L'Union soviétique n'avait pas signé la Convention de Genève de 1929 relative aux prisonniers de guerre. Par conséquent, Moscou ne se sentait pas obligé de transmettre au CICR les noms des quelque 2 388 000 prisonniers de guerre allemands, et encore moins de donner des informations sur les endroits où ils avaient été transférés, ou sur leur décès.

Lorsque les derniers prisonniers de guerre et détenus civils allemands arrivèrent à Friedland/Leine en janvier 1956 et que la République fédérale d'Allemagne ouvrit sa première ambassade à Moscou, la même année, la Croix-Rouge allemande tenta de développer le dialogue, entamé en 1952 déjà à Toronto avec sa Société sœur soviétique. En mai 1957, G.A. Miterew, président de l'Alliance, et Heinrich Weitz, président de la Croix-Rouge allemande, signèrent un accord entre l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS et la Croix-Rouge allemande. Le texte de cet accord précisait : « L'intention affirmée, en février 1957 déjà, par les deux Sociétés nationales de se soutenir mutuellement dans le domaine de la recherche des personnes disparues des deux peuples est confirmée. » Cela signifiait en pratique que 420 demandes de recherches pouvaient être adressées chaque mois à l'Alliance. En 1958, le nombre de ces demandes avait déjà atteint 1 900 par mois. Jusqu'en 1991, le Service de

recherches de la Croix-Rouge allemande fit parvenir 445 000 demandes de recherches à Moscou. Cela représentait un travail gigantesque, aussi bien pour tous les services des Archives que pour l'Alliance. Les Archives purent répondre positivement à des demandes concernant plus de 80 000 personnes. Les autres demandes de recherches restèrent sans résultat.

Ce fut le cas notamment de la demande de recherches relative à Hans Sternemann, qui s'appuyait sur les déclarations de deux de ses camarades. En novembre 1958 déjà, le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande avait fait savoir à l'Alliance que Hans Sternemann avait été détenu dans le camp de Beketowka. En août 1960, une réponse négative parvint de Moscou. Le Service de recherches informait Madame Sternemann que, selon des témoignages, son mari n'avait vraisemblablement pas survécu à la guerre et qu'il était décédé en captivité.

De nombreuses familles étaient reconnaissantes de recevoir même une réponse aussi triste et irrévocable. Elles écrivaient qu'elles se sentaient libérées de la pression psychique et qu'elles pouvaient prendre de nouvelles décisions. Entre 1966 et 1991, le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande a établi quelque 1 120 000 attestations. Pour de nombreuses familles allemandes, il s'agissait-là de l'ultime réponse à la recherche d'un proche.

L'accord de 1957 stipulait que les deux Sociétés de la Croix-Rouge se porteraient mutuellement assistance pour la recherche de personnes disparues. Les demandes adressées à la Croix-Rouge allemande par l'Alliance concernant des soldats de l'Armée rouge disparus, qui étaient vraisemblablement tombés aux mains de la *Wehrmacht*, furent transmises à la *Deutsche Dienststelle* (Service allemand), l'ancien Service d'information de la *Wehrmacht*, pour être traitées.

1989 – Premières négociations entre la Croix-Rouge allemande et les Archives russes

La Croix-Rouge allemande, au nom de milliers de familles allemandes, est profondément reconnaissante au Service de recherches de l'Alliance pour le rôle d'intermédiaire qu'il a joué pendant des décennies dans un but humanitaire. Elle n'a cessé de le souligner lors de toutes les visites et au cours de nombreux entretiens. Pourtant, la Croix-Rouge allemande a demandé à maintes reprises aux représentants du gouvernement fédéral allemand de s'efforcer, au plus haut niveau, d'obtenir ce que l'on appelait le « livre des morts ». Le temps pressait, car la génération touchée était en droit

de savoir ce qu'il était réellement advenu de ses proches. La présidence de la Croix-Rouge allemande a insisté elle aussi, à chaque occasion, pour obtenir ce « livre des morts ». En vain.

Mais les choses allaient changer en mai 1989. La Croix-Rouge allemande apprit que l'Alliance et les Archives russes avaient pris les mesures nécessaires pour traiter les documents concernant des prisonniers allemands décédés. Trois ans plus tard, des accords furent conclus avec les Archives russes, et notamment avec le Centre pour la conservation des documents et textes historiques. Jusqu'à fin 1994, ces Archives ont transmis sur disquettes les identités de 325 000 prisonniers de guerre allemands morts dans des camps soviétiques et inhumés sur place. L'alphabet cyrillique fut transcrit en caractères latins, afin que les données personnelles pussent être lues par tous les collaborateurs à Munich.

Un enregistrement concernait aussi « Gans » Sternemann, ou plutôt Hans Sternemann, né à Hambourg en 1911 (dernier domicile : Hambourg, marié, profession : commerçant, grade : adjudant-chef, capturé le 31 janvier 1943 à Stalingrad, prisonnier à Wolsk, décédé le 2 mars 1944, enterré au cimetière de Wolskoe sous le numéro 4876). C'est ainsi, que sa veuve apprit le 29 novembre 1994, soit 50 ans plus tard, la nouvelle du décès de son mari, mort de maladie en captivité.

Aux données personnelles des prisonniers de guerre décédés s'ajoutèrent des informations concernant des prisonniers civils. Jusqu'à fin 1996, le Centre pour la conservation des documents et textes historiques remit à la Croix-Rouge allemande 199 000 enregistrements concernant des civils allemands déportés, qui avaient été rapatriés ou étaient morts en captivité.

Ce fut le cas notamment de Pauline Gölner, née en 1926 à Wölkendorf (Transylvanie, Roumanie). Arrêtée à Wölkendorf le 15 janvier 1945, elle a été déportée en Ukraine et a travaillé dans la mine de charbon du camp de Chanchenkowo. Pauline Gölner mourut le 26 février 1949, à l'âge de 23 ans.

Presque tous les quotidiens d'Allemagne et de nombreuses stations de radio et de télévision régionales ont transmis la nouvelle de l'ouverture des archives russes. Pour le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande, l'événement médiatique le plus important dans ce contexte fut l'émission « Après 50 ans de silence », au cours de laquelle on demandait aux familles qui recherchaient des proches de se faire connaître. Cet appel était valable surtout pour les familles des nouveaux *Länder* alle-

mands. Dans bien des cas, ces personnes ne purent faire rechercher des proches d'une manière systématique qu'après 1989. Des milliers de familles déposèrent une demande de recherches : une nouvelle demande ou une première demande. C'est ainsi que 65 800 familles ont appris, dans les années 90, le décès d'un proche.

1991 – Fusion des Services de recherches des deux Croix-Rouges allemandes

Avec la réunification des deux États allemands la fusion des deux Croix-Rouges allemandes s'imposa, de même que celle des deux Services de recherches. Ainsi, au début de 1991, le Service de recherches disposait de quelque 68 millions de fiches au total. Certes, des contacts avaient eu lieu auparavant entre les deux Services, mais uniquement lorsqu'on supposait qu'une personne recherchée habitait dans l'autre Allemagne. À partir de 1991, les informations fournies par le Service de recherches (réunifié) de la Croix-Rouge allemande ont permis chaque année à 900 personnes (800 à partir de 1995) de se retrouver.

Ce fut le cas pour les frères jumeaux Alfred et Rudolf Kolb. Originaires de Prusse-Orientale, ils furent enrôlés dans la Wehrmacht. Une fois démobilisés, ils s'installèrent respectivement à Erfurt (RDA) et à Mönchengladbach (RFA). Ils étaient sans nouvelles l'un de l'autre. En outre, le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande à Munich ne reçut aucune information indiquant qu'Alfred Kolb pouvait habiter en RDA. Un employé attentif de la Deutsche Dienststelle de Berlin⁹ s'aperçut qu'une demande de recherches était encore en suspens lorsqu'Alfred Kolb demanda, en vue d'une réévaluation de sa rente, une attestation confirmant la durée de son service dans la Wehrmacht. La Deutsche Dienststelle prévint immédiatement le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande à Munich. Celui-ci demanda à Alfred Kolb s'il était déjà en contact avec son frère Rudolf. Non, il ignorait qu'il était encore en vie.

Des proches continueront ainsi à se retrouver, car quatre millions d'Allemands, après avoir fui et avoir été expulsés, avaient trouvé une nouvelle patrie sur le territoire de l'ancienne zone d'occupation soviétique.

⁹ Anciennement « Wehrmachtauskunftstelle » (bureau d'information de la Wehrmacht).

Perspectives

Des demandes arrivent jour après jour. Elles émanent d'étrangers vivant en Allemagne ou d'Allemands, surtout de familles des nouveaux *Länder* ou de personnes de nationalité allemande qui arrivent du Kazakhstan ou du Kirghizistan et recherchent des parents en Allemagne. Même si des nouvelles sont échangées quotidiennement, si chaque jour des destins sont élucidés, et si des proches se retrouvent, il reste pourtant toujours des demandes de recherches « en cours ». Le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande traite encore quelque 1 377 000 cas non élucidés relatifs à la Seconde Guerre mondiale. De nouvelles sources d'information deviennent encore accessibles ; c'est le cas notamment à Podolsk, à Saint-Pétersbourg ou à Moscou.

Le Service de recherches de la Croix-Rouge allemande continuera de déployer ses activités pour les personnes qui s'adressent à lui. Il examinera les demandes de recherches et prodiguera ses conseils judicieux encore bien après les années 90. ●

Bibliographie

Kurt W. Böhme, *Gesucht wird...*, *Die dramatische Geschichte des Suchdienstes*, Munich, 1965 et 1970.

Walter Gruber, *Das Rote Kreuz in Deutschland: zum 125. Jahrestag von Solferino*, Wiesbaden, 1985.

Croix-Rouge allemande, *50 Jahre Suchdienst in Deutschland*, Munich, 1995.

Maren Köster-Hetzendorf, *Ich hab dich so gesucht...*, *Der Krieg und seine verlorenen Kinder*, Augsburg, 1996.

Abstract

The search for German prisoners and persons missing since the Second World War — a chapter in the history of the German Red Cross tracing service

by MONIKA AMPFERL

The Second World War was responsible for the death and disappearance of millions of Germans. Soon after the outbreak of hostilities the German Red Cross set up a tracing service in accordance with the 1929 Geneva Convention on prisoners of war. During the war, the tracing activity of the German Red Cross was expanded to include the search for civilian victims of the conflict. This article examines the activities of the tracing service both during the war and after it was over: restoring links between members of families, searching for lost children, establishing contact with prisoners, determining the whereabouts of displaced persons, etc. With the end of the Cold War, German reunification and a new relationship with Russia made it possible for the German Red Cross Society to intensify its search for missing persons.